



Bulletin n°55
20 septembre 2013



Avertissement général sur l'évaluation des risques

Les informations sur les bio-agresseurs qui sont données dans ce bulletin correspondent à des observations réalisées dans quelques parcelles seulement. Elles ne peuvent en aucun cas remplacer les observations de chaque producteur dans ses cultures.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs, sans tenir compte de la façon dont les problèmes peuvent être gérés par les producteurs dans les abris ou les parcelles.

En culture sous abri plus encore que dans d'autres types de cultures, chaque parcelle est une entité spécifique, plus ou moins isolée de l'extérieur. L'arrivée et l'évolution des problèmes sanitaires dans ces parcelles, même si elles sont influencées par les conditions extérieures (pression des ravageurs, environnement, climat...), dépendent aussi beaucoup du type d'abri, des équipements, des techniques culturales et surtout de la stratégie mise en œuvre par le producteur.

Cultures

Tomate

[page 2](#)

Fraise sous abri

[page 3](#)

Courge

[page 5](#)

Laitue plein champ

[page 6](#)

Fréquence de parution :

La parution du bulletin a lieu tous les 15 jours, sauf piégeage ou information particulière.

TOMATE

Culture en hors sol : 2 parcelles en cours

Plantation	Nb de parcelles	Stade moyen
Mi juin (contreplantation et replantation)	2	2 derniers bouquets

Culture en sol : 5 parcelles en cours

Plantation	Nb de parcelles	Stade moyen
Mi Février	1	fin de culture
Fin mars	3	fin de culture
Mi avril	1	R10



Informations sanitaires (d'après des observations réalisées du 5 au 18 septembre 2013)

Les parcelles références sont en fin de culture avec un arrachage réalisé ou proche. Seule une parcelle hors sol et des parcelles flottantes en sol ont été observées sur cette période.

Aleurodes

En hors sol, sur une parcelle suivie, *Trialeurodes vaporariorum* est présente mais sans débordement (moins de 10 aleurodes ou larves/plante sur la majorité de la culture).

Auxiliaires

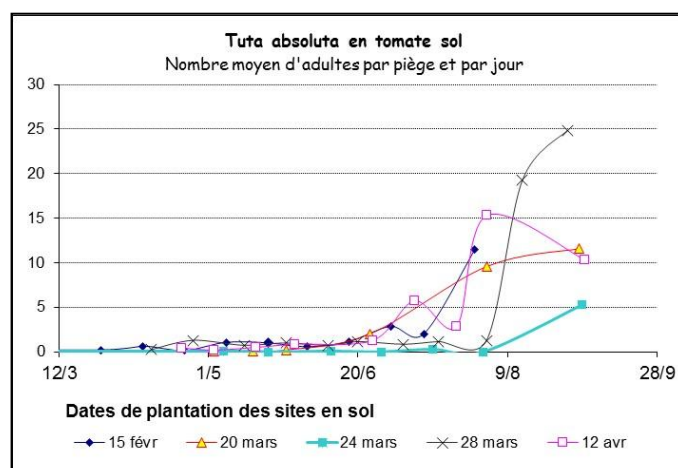
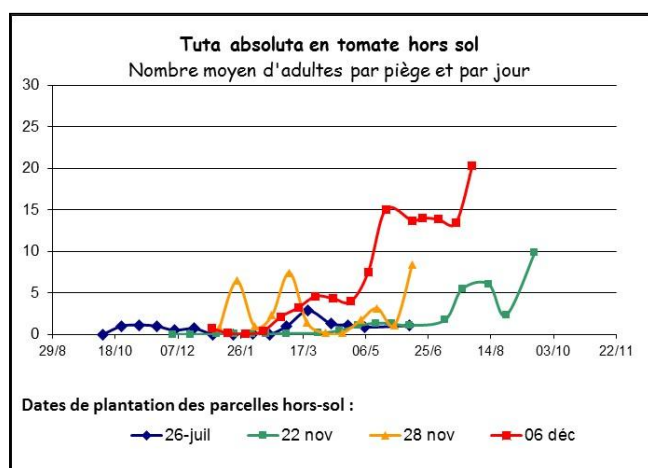
Les *Macrolophus* sont observés en sol en quantité moyenne. En hors sol, ils sont absents sur la parcelle référence mais les *Cyrtopeltis* fortement présents parviennent à gérer les populations d'aleurode.

Tuta absoluta

Les vols peuvent être importants sur cette période.

En Hors sol, la parcelle observée dénombre 20 adultes piégés par semaine et seulement 10% des plantes touchées, ce qui représente une attaque faible.

En sol, sur les parcelles flottantes observées, le niveau de présence est jugé faible.



Acariens / acariose bronzée

Un cas de culture hors sol fortement attaquée par les acariens tétranyques est signalé sur une parcelle flottante avec 100% des plantes touchées. Les dégâts sur la culture sont jugés très importants, notamment au niveau des foyers.

En sol, l'acariose bronzée est signalée mais à un niveau qui reste faible.

Mineuses

Les dégâts de mouches mineuses sont observés en hors sol avec un niveau jugé faible.

Noctuelles

Les noctuelles sur feuilles et fruits sont présentes avec un niveau faible.

Nezara / Cyrtopeltis

En hors sol, *Nezara* est observée mais en faible quantité contrairement à *Cyrtopeltis* qui s'est fortement développé sur cette période.

En sol, un cas de forte attaque de *Nezara* est signalé avec risque de dégâts importants sur fruits liés aux piqûres, même en fin de culture.

Oïdium / Cladosporiose

La cladosporiose est présente de façon très importante dans une parcelle en sol. Le principal moyen de contrôle de ce problème est le choix de variétés résistantes. Les conditions automnales sont favorables au développement de la maladie sur les variétés sensibles.

En hors sol, l'oïdium a été régulé et ne représente pas de grosse attaque actuellement.

Virus

Pas de symptômes de virus sur les parcelles observées.

Le protocole de protection sanitaire à appliquer dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les virus de la tomate en culture sous abris a été réactualisé. Il est disponible auprès des conseillers de CETA, chambre d'agriculture et APREL.

FRAISE SOUS ABRI



Le réseau d'observation est réalisé actuellement sur un total de 4 parcelles fixes ayant les caractéristiques suivantes :

Type de culture	Nombre de parcelles en cours d'observations	Département	Stade
Serre froide Cléry	3	84	Développement végétatif à 1 ^{er} fruits rouges
Serre froide Mara des Bois	1	06	Récolte

1. Cléry : plantation de plants frigo ou mottes en juillet-août 2013

Pucerons

On observe la présence de pucerons dans 1 parcelle avec 5 % de plantes touchées et un niveau d'attaque faible.

Acariens

On observe la présence d'acariens dans 2 parcelles avec 1 à 2% de plantes touchées et un niveau d'attaque faible.

Noctuelles défoliatrices

On observe la présence de noctuelles défoliatrices dans 1 parcelle, avec 1 % de plantes touchées et un niveau d'attaque faible.

Duponchelia fovealis

Des pièges Delta à phéromone ont été installés sur 2 sites dans le Vaucluse, ils sont relevés tous les 15 jours. On relève jusqu'à 3 mâles piégés par jour. Mais il n'y a pas de dégâts notables en culture.



Papillon de *Duponchelia fovealis*

Otiorynques

On observe la présence d'otiorhynques dans 1 parcelle avec 1 % de plantes touchées et un niveau d'attaque faible.

Drosophila suzukii

- Dans le réseau de piégeage BSV, on observe actuellement un effectif très faible du ravageur.
- Pour les sites suivis par l'APREL, *Drosophila suzukii* est présente dans les cultures, elle est piégée en faibles voire très faibles effectifs. Peu de dégâts sont observés sur fruits. Dans l'environnement des parcelles, les piégeages ont été bas et stables pendant l'été mais une hausse de présence a été observée fin août-début septembre. Les captures ont à nouveau baissé mais les conditions climatiques sont plus propices au ravageur qui risque d'être de plus en plus présent dans les semaines à venir.

2. Variété remontante Mara des Bois

Oïdium

On observe la présence d'oïdium dans 1 parcelle sur 100 % des plantes avec un niveau d'attaque élevé.

Hors parcelle d'observation, on signale la présence d'oïdium sur beaucoup de plantes avec une intensité moyenne.

Pucerons

On observe la présence de pucerons dans 1 parcelle sur 18 % des plantes avec un niveau d'attaque élevé.

Thrips

On observe la présence de pucerons dans 1 parcelle sur 100 % des plantes avec un niveau d'attaque élevé.

Drosophila suzukii

Sur 1 parcelle d'observation, il n'y a aucun individu dans les piègeages, par contre, le ravageur est bien présent sur fruits sur un rang de bordure.

Hors parcelle d'observation, on signale la présence du ravageur dans beaucoup de fruits avec une intensité élevée.

COURGE



Nombre de parcelles fixes en cours d'observation	2
Zones	Vaucluse

Deux parcelles de courge musquée de Provence, plantées mi mai et fin mai, sont en cours d'observation dans le Vaucluse. Les parcelles sont au stade maturation des fruits.

Oïdium

De l'oïdium est présent sur les deux parcelles sur 70% et 75% des plantes observées. Le niveau de présence sur les parcelles est élevé.

L'oïdium se développe par temps chaud et sec le plus souvent. Il forme un feutrage blanc poudreux sur les feuilles. Le développement du champignon entraîne le jaunissement des feuilles et leur nécrose.



Oïdium sur feuilles de courge

LAITUE PLEIN CHAMP



Nombre de parcelles fixes en cours d'observation	1
Zones	Alpes-Maritimes

Une parcelle de feuilles de chêne blonde est en cours d'observation dans les Alpes-Maritimes, la parcelle est au stade 7-9 feuilles.

Pucerons

La parcelle présente une attaque de pucerons sur 20% des plantes observées avec une présence de 1 à 3 pucerons par plante.

Noctuelles défoliatrices

La parcelle présente une attaque de noctuelles défoliatrices sur 12% des plantes observées. Le niveau de présence des noctuelles sur la parcelle est élevé.

Crédit photo : APREL, CETA 13 et 84, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Chambre d'agriculture de Vaucluse - GDA du Comtat

△ Une note nationale sur les ambrosies est consultable sur le site de la DRAAF PACA :
« Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé - Identification et stratégies de lutte »

Lien : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Laurent Camoin (Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône), Martial Chaix (CETA d'Eyguières), Marcel Caporalino (Terre d'Azur 06), Christine Chiarri (Chambre d'agriculture de Vaucluse - GDA Sud Luberon), Marion Chauprade (CETA du Soleil), Marianne De Coninck (CETA de Berre), Thierry Corneille (CETA de Châteaurenard), Frédéric Delcassou (CETA d'Eyragues), Jean Luc Delmas (CETA Durance Alpilles), Henri Ernout (CETA des serristes de Vaucluse), Sara Ferrera (Chambre d'agriculture de Vaucluse - GDA du Comtat), Emeline Feuvrier (CETA de St-Martin-de-Crau), Sylvia Gasq (Chambre d'agriculture de Vaucluse - GDA du Comtat), André Jayet (Groupe Provence Service Alpes de Haute Provence), Jérôme Lambion (GRAB), Philippe Lespinasse (CAPL), Catherine Mazollier (GRAB), Jean-Pierre Mesguen (Chambre d'agriculture du Var), Sabine Risso (Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes), François Veyrier (CETA d'Aubagne)

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Catherine Taussig, APREL 13210 Saint-Rémy-de-Provence, taussig@aprel.fr

Claire Goillon, APREL 13210 Saint-Rémy-de-Provence, goillon@aprel.fr

Daniel Izard, Chambre d'agriculture de Vaucluse, daniel.izard@vaucluse.chambagri.fr

Isabelle Hallouin, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, i.hallouin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.